



Assemblée générale

Distr.  
LIMITEE

A/C.2/46/L.90  
29 novembre 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-sixième session  
DEUXIEME COMMISSION  
Point 77 e) de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE :  
ENVIRONNEMENT

Barbade, Egypte, Kenya et Ouganda : projet de décision

Rapport du Conseil d'administration du Programme  
des Nations Unies pour l'environnement

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa seizième session 1/, tenue à Nairobi du 20 au 31 mai 1991, et rappelant la décision 1991/313 du Conseil économique et social, en date du 26 juillet 1991, par laquelle le Conseil a notamment pris acte dudit rapport,

Prend acte avec satisfaction du rapport et des décisions qui y figurent.

-----

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-sixième session, Supplément No 25 (A/46/25).